

Les ateliers en maternelle

La pratique des ateliers, dans sa forme actuelle, est fortement questionnée. Ils apparaissent dans les emplois du temps au même niveau que les domaines d'apprentissage. C'est un sujet sensible et complexe qui demande réflexion. Cependant, il ne s'agit pas de tout changer mais seulement d'amener les enfants aux ateliers différemment.

Ce mode d'organisation n'est qu'une forme de travail parmi d'autres.

En effet, le Rapport de l'IGEN¹ établit **les constats suivants** : « Dans aucune classe maternelle, on ne peut échapper aux « ateliers ». Il s'agit d'un dispositif dans lequel les enfants sont répartis dans des groupes dont chacun se voit assigner une place dans la classe, une tâche et le matériel adapté. Dans la majorité des cas, les « ateliers » sont tournants de telle manière que tous les groupes d'enfants auront participé à tous les « ateliers » sur une période qui varie (journée, demi-semaine, semaine souvent)»....

...«Par ailleurs, dans la majorité des situations, l'insuffisante prise en compte de l'activité à posteriori, l'absence de retour sur les productions et, surtout, sur les procédures et les démarches renforcent l'impression que l'on a occupé les enfants sans rien attendre de cette occupation du point de vue des apprentissages. Le comble consiste en un rangement du matériel qui a pu être utilisé par les enfants (jeux, graphisme, activités picturales) sans un regard ni un mot sur les productions.

Enfin, il est rare que les « ateliers » donnent lieu à une véritable coopération entre enfants sauf parfois dans ceux qui sont dirigés par le maître quand celui-ci s'emploie justement à ce qu'il y ait des interactions qui nourrissent un travail commun. Dans la très grande majorité des situations, les enfants s'acquittent de leur(s) tâche(s) côte à côte et pourraient effectuer exactement la même chose si toute la classe était affairée sur le même objet. Pour l'activité même, il n'y a que très rarement une plus-value de la forme «ateliers» ».

Par ailleurs, Mireille BRIGAUDIOT précise dans son ouvrage : « Pour que le maître puisse rester dans un atelier, il faut qu'il donne aux enfants le temps d'apprendre à pouvoir «se passer» de lui. Cet apprentissage spécifique fait partie de ce qu'on appelle « les opérations de début d'année». ² C'est-à-dire apprendre aux enfants à être autonomes.

La pratique des ateliers

La mise en place des ateliers comporte des contraintes qui ne sont pas sans conséquence sur les enjeux d'apprentissage, d'autant plus que les enfants sont petits.

Elle demande de prendre en compte plusieurs variables :

1- La place et le rôle de l'enseignant.

- soit il choisit de diriger un atelier pour orienter et étayer l'activité et laisse les autres en autonomie sous la supervision de l'ATSEM (ou certains en autonomie et un piloté par l'ATSEM),

- soit, il se disperse et passe d'un atelier à un autre, le plus souvent pour réguler la discipline et l'utilisation du matériel mais «Quand le maître circule d'un atelier à l'autre, distribuant son temps entre tous, il n'apporte pas de réelle plus value»³.

2- La place et le rôle de l'ATSEM.

La collaboration de l'ATSEM pendant ce moment est très appréciée des enseignants même si son expertise n'est pas toujours à la hauteur de l'activité qu'il doit encadrer. Ces professionnels veulent souvent «trop» bien faire et manquent parfois d'un guidage adapté par l'enseignant.

¹ Le Rapport de l'IGEN_2011-108_IGEN-IGAENR_215545, Page 101 (Les inévitables « ateliers » : le succès d'une organisation à l'efficacité limitée).

² Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle », INRP, Hachette Education page 256

³ Le Rapport de l'IGEN_2011-108_IGEN-IGAENR_215545, Page 101 (Les inévitables «ateliers» : le succès d'une organisation à l'efficacité limitée)

Les critiques essentielles portent sur :

- la qualité du langage qu'il adresse aux enfants,
- la directivité qui bride les initiatives des élèves,
- l'excès d'aide apportée.

Un juste investissement de l'ATSEM suppose une explicitation des attentes de l'enseignant.

Ce que l'atelier ne doit pas être :

- un temps répétitif, ritualisé et monotone faisant l'objet d'une rotation de groupes d'élèves,
- la succession d'un trop grand nombre d'ateliers dans une journée,
- une fiche d'exercices répétitifs et convenus (mêmes activités pour chacun des groupes avec un passage obligé sur un temps donné),
- des enfants assis les uns à côté des autres qui reçoivent et exécutent un modèle en suivant les consignes très précises données par l'enseignant,
- des activités identiques de la petite section à la grande section et du début de l'année à la fin de l'année.

Ce que l'atelier doit être :

Le concept d'ateliers est issu de la pédagogie coopérative qui est une pédagogie active centrée sur l'enfant. Ils permettent les progrès individuels à travers les échanges et la communication.

L'école maternelle n'est pas astreinte à l'usage figé et systématique d'une forme d'organisation en ateliers car trop souvent, la forme de travail domine le fond. L'atelier n'étant pas une finalité en soi, mais une organisation des activités en fonction d'objectifs précis, c'est un moyen au service des apprentissages, un espace évolutif.

Le but, de cette scolarisation, étant que les enfants parviennent à acquérir les mêmes compétences, sans emprunter forcément le même chemin.

Il doit tenir compte :

- des besoins spécifiques de l'enfant,
- du domaine d'enseignement et permettre l'adéquation entre les objectifs définis et les attendus de la fin de l'école maternelle.

Il doit être croisé avec le déroulement et le contenu d'une séquence :

- situation de recherche,
- situation d'apprentissage (structuration),
- situation d'entraînement.

Il doit être le lieu, le moment, le dispositif idéal pour mettre en place la différenciation en jouant sur les variables (matériel, consigne, temps, présence de l'enseignant, outils, types d'aide).

Il doit permettre de proposer de manière simultanée des activités qui répondent à :

- un niveau différent d'autonomie des élèves,
- des besoins identifiés.

Il doit favoriser :

- la découverte,
- l'exploration active,
- le tâtonnement,
- les échanges,
- la coopération et l'entraide.

Il peut prendre des formes variées :

- dirigée,
- accompagnée,
- libre,
- en autonomie.

Selon les objectifs poursuivis, le type de tâche, les outils et supports utilisés, la modalité de fonctionnement souhaitée.

Les types d'ateliers

Les enfants passent au minimum 6h par jour à l'école. Au cours de la journée, différentes organisations du groupe classe, répondant à des dynamiques différentes en fonction des objectifs poursuivis, sont possibles: collectif, petits groupes, individuel.

Types d'ateliers	<p><u>Atelier dirigé</u> Conduit par l'enseignant(e)C'est un atelier de construction de savoirs : problème de découverte, situation de recherche, situation-problème, apprentissage d'un geste physique ou d'une opération mentale spécifique, travail avec un groupe d'enfants pour préparer une activité collective...</p> <p>Cet atelier doit être un moment dense et exigeant qui favorise les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, la verbalisation de l'action, les interactions, l'explicitation des stratégies.... Il se termine par un moment d'analyse réflexive « ce qu'on va retenir », « dans quelle situation on va réinvestir ce que l'on a appris » et la mise en place d'outils pour l'élève. L'atelier dirigé demande une préparation rigoureuse.</p> <p><u>Atelier autonome</u> C'est un atelier dans lequel l'élève est en capacité de réaliser une tâche, définie par une consigne précise, sans accompagnement. Cette tâche est spécifique, elle vise à entraîner, automatiser ou réinvestir un savoir, un savoir-faire pour lesquels un apprentissage a déjà été mené en ateliers dirigés ou collectivement.</p> <p>L'élève doit pouvoir dire ce qu'il doit faire, pourquoi il doit le faire. Il a les ressources pour le faire. Pour cela, il doit avoir accès aux outils et aux aides, gages de son autonomie.</p> <p>L'explicitation du contrat didactique avec l'enfant conditionne son engagement dans la tâche.</p> <p>Ce sont des tâches de manipulation, des productions concrètes à réaliser nécessitant une suite d'opérations pour atteindre le but. L'important est de prévoir une tâche suffisamment longue, exigeante, ambitieuse et porteuse d'enjeux.</p> <p><i>Dans la mesure du possible, il conviendra d'éviter les fiches photocopiées qui souvent sont des activités courtes, abstraites, hors contexte.</i></p> <p><u>Atelier semi-autonome (ou régulé)</u> C'est un atelier conçu comme un atelier autonome (dans la conception et l'organisation), accompagné ou régulé par un autre adulte, souvent l'ATSEM. Il apporte une aide matérielle (ex : ajouter de la peinture, refaire le nœud au fil du collier...), il aide à la réalisation d'un geste « technique » (ex : tenue des ciseaux...), il assure la sécurité des élèves (surveillance de l'atelier de découpage...) et il régule le déroulement d'un jeu (à règle...)...</p> <p><i>Cet adulte n'assure pas la gestion d'un atelier d'apprentissage.</i></p> <p><u>Atelier libre</u> C'est un atelier qui permet à l'enfant de s'investir dans une tâche qu'il a choisi, qui correspond à un besoin ou un désir de production personnelle.</p> <p>Cela suppose une organisation particulière de la classe qui propose :</p> <ul style="list-style-type: none">- des coins dédiés à ce type d'ateliers,- une possibilité d'inscription préalable...
-------------------------	--

	<p><u>Les ateliers libres de manipulation et d'expérimentation</u></p> <p>Ils répondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au besoin de procurer aux élèves de véritables temps d'activités en autonomie. Ils peuvent choisir librement pour manipuler, découvrir, s'entraîner, faire et refaire autant de fois qu'ils le souhaitent. Les résultats attendus ne sont ni immédiats, ni quantifiés. <p>Des règles d'utilisation sont définies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la recherche d'un mode de fonctionnement pédagogique différent, à insérer dans l'emploi du temps, développant l'initiative, l'autonomie, la concentration et la construction individuelle de certaines notions au rythme de chacun. <p>Pour la mise en œuvre, il est indispensable de repenser l'installation de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trouver différents lieux : les tables, bien sûr, mais aussi coin regroupement, coin jeu, couloir proche, dortoir... - permettre différentes positions : assis sur une chaise évidemment, mais aussi assis au sol, à genou, debout, ... permettant souvent de mieux surplomber leur activité et d'avoir des gestes plus aisés et adaptés, - envisager des modes d'organisation diversifiés : <ul style="list-style-type: none"> . en classe entière, si l'effectif le permet, . en ½ classe lors d'un décloisonnement, . au lever du temps de repos (idéal car le lever échelonné assure le calme de l'activité), . comme un atelier traditionnel quand les élèves maîtrisent bien le protocole (quelques élèves s'inscrivent pour cette activité comme atelier de travail), . éventuellement en activité de repli. - obliger les enfants à <i>choisir</i> une activité, sans se référer à une place figée, - les inciter à entrer dans un véritable projet d'action personnel, - leur faire découvrir d'autres offres qu'ils n'auraient peut-être pas repérées. <p>Ce dispositif est à privilégier en TPS et en PS.</p> <p><u>Les ateliers décloisonnés</u></p> <p>Ils relèvent d'une organisation entre des classes de l'école autour d'un projet. Les groupes sont déterminés en début d'année. Ils permettent, entre autre, la pratique d'activités favorisant la création, l'exploration (composition plastique, productions vocales, ...) souvent négligées.</p>
--	--

<p>Modalités de mise en œuvre des ateliers</p>	<p>1- Constitution des groupes</p> <p>Ils doivent être constitués en fonction des objectifs visés.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - groupe de niveaux (situation d'apprentissage en langue orale), - groupe hétérogène (situation de recherche), - groupe de compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être),
---	---

- groupe multi-âges (classe à niveaux multiples),
 - pour les plus grands, groupes aléatoires au choix des élèves avec contrat hebdomadaire,
 - ateliers autonomes (type Montessori), choisis par l'enfant, selon le plaisir, la motivation, le projet d'apprentissage...
- Les élèves doivent savoir s'ils auront le choix ou s'ils seront répartis dans les groupes selon la volonté de l'enseignant.

2- Contenu

Les ateliers peuvent couvrir un ou plusieurs domaines. *Exemple :*

Un seul domaine :

Une situation d'apprentissage (enseignant).

Des situations d'entraînement (ATSEM ou en autonomie).

Une situation d'évaluation (autonomie).

Plusieurs domaines :

Exemples :

- **Découvrir les nombres et leur utilisation** : cartes à jouer-situation problème (enseignant).
- **L'écrit** : un (ou deux) atelier(s) d'entraînement au graphisme : un avec feutres, plan horizontal, un avec encres, plan vertical, répertoire graphique (autonomie).
- **Les productions plastiques et visuelles** : tri d'images (autonomie).
- **Explorer des formes, des grandeurs...** : espace deux dimensions : puzzles (codés, triés par difficultés avec tableau de progrès) (autonomie).
- **L'oral** : loto (ATSEM).

Une répartition équilibrée des domaines doit être respectée sachant que tous les domaines doivent être abordés dans la journée.

Un même atelier peut être reconduit sur plusieurs séances.

3- Le cadre

- La durée

Les ateliers doivent évoluer dans le temps en fonction des âges (âges différents = besoins différents = ateliers différenciés), du niveau de développement, du début à la fin de l'année, de la petite section à la grande section.

Le temps d'activité est fonction de l'âge des élèves, de la nature de la tâche, de la motivation pour la réaliser.

- Les règles

L'apprentissage et le rappel des règles de fonctionnement sont nécessaires pour que les élèves comprennent ce que l'on attend d'eux.

- La fin des ateliers

Le retour des ateliers doit faire l'objet d'un **vrai** temps de travail : Il ne s'agit pas seulement de faire valider par l'enseignant mais **d'être capable d'explicitier les stratégies, les réussites comme les difficultés.**

Les travaux peuvent être montrés, affichés et comparés au regard de l'objectif. L'enseignant peut noter au tableau une remarque, une idée, une question, une observation en vue d'une exploitation ultérieure.

- La validation

Pour réaliser seuls une tâche et réguler leur action, les élèves ont besoin de connaître :

- le cadre temporel et contextuel de la réalisation de l'activité : mode de travail, niveau sonore, temps de réalisation, disposition spatiale,
- les critères de réalisation :
 - . de la tâche elle-même («Pour réussir, je dois...»),
 - . de l'action que chacun peut mener («Pour réussir, je peux ...»),
 - . des critères de réussite («J'aurai réussi si... »).

- La question de la trace

Il est important, pour les enfants, pour les parents et pour l'institution, qu'une trace des ateliers apparaisse dans les cahiers des enfants ou ailleurs.

Plusieurs types de traces sont possibles :

- la photo de ce qui a été réalisé, étiquetée au nom de l'élève (ou des élèves) avant qu'elle soit détruite. Ex : la tour en Kapla, un pavage, un collier en perle, une construction en Lego, un objet en pâte à modeler ou en pâte à sel...,
- la feuille support de travail qui montre la réalisation : feuille ou bande de papier, découpage et collage, dessins, peintures...,
- une trace écrite (individuelle ou collective) qui explicite le travail fait : le nom de l'atelier, une phrase explicative (si possible dictée à l'adulte par l'enfant),
- le nom ou la photocopie réduite du puzzle qu'on a fait,
- une étiquette du jeu auquel on a joué,
- une trace de la réalisation et de la réussite à un jeu...,

L'évaluation des ateliers peut prendre la forme d'une observation continue. L'enseignante utilisera alors des grilles qui garderont la trace du travail « immatériel ».

4- Présentation des ateliers

Avant

Différencier les modalités de passation des consignes selon le projet, les objectifs poursuivis....

- en grand groupe / en petit groupe / individuellement,
- par l'enseignant / par les élèves (qui ont déjà réalisé la tâche),
- faire participer les élèves à la mise en place de leur atelier,

Pendant

- conduire un des ateliers,
- réguler les ateliers autonomes si nécessaire.

Après

Prévoir un retour sur l'activité :

- en grand groupe / en petit groupe,
- immédiat / différé,

Faire participer les élèves au rangement de leur atelier.

Rôle de l'enseignant

Avant

Pour prendre en compte les différences de rythme de travail des enfants, il faut prévoir des tâches suffisamment ambitieuses et longues afin que leur réalisation ne puisse être effectuée en 3 minutes pour les élèves les plus rapides en proposant :

- des différents niveaux de complexité ou de difficulté,
- des supports d'activité qui font plus ou moins appel à l'abstraction,
- du matériel orienté (qui impose un problème et oriente vers une résolution précise) ou du matériel plus ouvert (qui permet toute sorte de réalisation et offre aux élèves la possibilité de mettre en œuvre des procédures diversifiées correspondant à leur niveau de maîtrise et d'abstraction: résolution par tâtonnement : essais et ajustements, par déduction ou induction, recours ou non à la représentation...),
- des modalités de travail différentes : travail individuel, en binôme, en petit groupe...,
- pour les enfants qui en auraient besoin, des aides appropriées (qui peuvent être aussi plus ou moins guidantes) et des outils auxquels ils pourraient se référer.

Avoir des objectifs pédagogiques précis. Définir :

- le cadre temporel et contextuel (mode de travail, niveau sonore, temps de réalisation, disposition spatiale),
- les critères de réalisation,
- les critères de réussite.

Certaines activités sont porteuses, en elles-mêmes, de critères de réussite. Ce sont des situations auto-validantes (ex : jeu de réussite, tangram, puzzle, vériteck, ...)

D'autres ne le sont pas, il faudra donc :

- . concevoir des outils permettant une auto-régulation (ex : en donnant des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs de réussite) ou une auto-validation (ex : fiche de correction),
- . prévoir un dispositif de coévaluation (évaluation par un pair ou par le groupe),
- . prévoir, avec les élèves, un temps de validation des réalisations (c'est là que ce qui est réalisé fait sens).
- . équilibrer : dirigé / atelier autonome / semi autonome / libre.

Pendant l'atelier dirigé

- conduire le groupe,
- observer,
- réguler / réactiver / guider / accompagner...,
- avoir un rôle de médiateur,

Ces actions permettent l'évaluation des élèves par observation de leurs démarches et de leurs méthodes de travail. Une prise de notes est nécessaire, immédiate (Post-it) ou différée dans un cahier où une page est prévue par enfant.

Après

Proposer un travail de comparaison, de réflexion à partir de ce qui a été réalisé pour amener les élèves à comprendre, à prendre conscience de ce qui a été fait, de la manière dont ils ont procédé.

Il est important qu'en fin du temps d'ateliers, l'enseignant passe dans les groupes, pour valoriser et légitimer le travail qui a été fait.

<p>Points de Vigilance</p>	<p>Ne pas recourir tout au long de l'année à cette seule modalité de travail. L'enseignant, retenu dans un atelier, doit s'assurer que les autres élèves ont ce qu'il faut pour travailler en autonomie (sinon il sera dérangé ou les enfants se détourneront de la tâche). Etre vigilant par rapport à ce qui se fait dans les autres ateliers (champ visuel) même s'il s'occupe en particulier d'un groupe Adapter les modalités de passation des consignes (en regroupement, dans les ateliers...). Etre clair et précis. limiter à quelques instants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le démarrage des ateliers de façon à ne pas laisser les élèves (présentation des objectifs et des tâches, répartition des groupes, distribution des matériels...), - la conclusion des ateliers (rangement du matériel et bilan) sans toutefois négliger de mettre clairement en valeur les apprentissages réalisés. <p>Même en GS ne pas utiliser systématiquement les fiches, qui conduisent à des tâches répétitives et inintéressantes, réduisant les occasions de manipulation, empêchant de procéder à des recherches et d'en exprimer les procédures, gênant le contrôle des erreurs ainsi que leur prise en compte. Ne pas chercher simplement à occuper les élèves au détriment des apprentissages qu'ils sont en droit d'attendre de l'école ; chaque atelier doit viser des acquisitions précises, identifiées par les élèves. Prendre en compte les différences et éviter aussi bien le passage systématique (et inutile) par tous les ateliers que la liberté totale de choix (sans confrontation à tous les apprentissages). Associer pleinement l'ATSEM (si elle est disponible) à la démarche pédagogique en sorte qu'elle assiste efficacement l'enseignant en étant vigilante auprès des élèves (sans faire le travail à leur place).</p> <p>Eviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'association systématique du nombre d'ateliers au nombre de jours de la semaine, - la multiplication du nombre d'ateliers tournant dans la journée, - la mise en œuvre de plusieurs ateliers nouveaux en même temps, - le mélange systématique de tous les domaines, - l'organisation de nouveaux ateliers, chaque semaine, sans tenir compte du travail de la semaine précédente, - d'avoir un atelier central autour duquel graviteraient des ateliers périphériques occupationnels, - un temps d'atelier trop long (en fonction de l'âge des élèves).
<p>Des références</p>	<p>Rapport_IGEN_2011-108_IGEN-IGAENR_215545, Page 101 Travailler en ateliers à l'école maternelle de Sophie Briquet-Duhazé et Fabienne Quibel-Périnelle, NATHAN Ateliers autonomes : http://www.ac-guadeloupe.fr/ecoles_et_etablissements/conseils_pratiques_tps http://www.tourdeclasse.com/archives/2013/07/25/27703312.html Autres sites à consulter : PMEV, ICEM, Matern'ailles Document CPC Isère (F Maiaux, F Mirgalet, P. Perrin) Travailler en Ateliers (Nathan)</p>

Documents Mission Maternelle 76 http://webtv.ac-versailles.fr/ EDUSCOL Site TV de canopé Cahier pédagogique Lien du ministère atelier autonome Livre numérique maternelle Ex : d'ateliers autonomes

Des alternatives :

1- Ouvrir les ateliers progressivement pendant le temps de l'accueil, après un temps de jeux libres.

2- Une expérimentation présentée dans Les cahiers pédagogiques :

Proposer des ateliers sitôt l'arrivée des enfants (1 avec le PE, 1 avec l'ATSEM, 1 autonome). Ils restent ouverts pendant un temps donné en parallèle avec les coins jeux d'imitation et de construction de la classe. Le contrat étant de passer dans chacun des ateliers proposés au cours de la semaine (cela permet aux enfants de jouer, d'aller au bout de leur réalisation... suppression de la frustration due à la clôture du moment de l'accueil).

Ils choisissent le jour et la plage horaire où ils veulent fréquenter l'atelier, ils peuvent venir plusieurs fois...

Quand les enfants ont fini leur travail dans un atelier, ils le notent dans un tableau (feuille où est inscrit le nom de l'atelier, la consigne et une image symbolisant l'atelier afin que les enfants se repèrent).

Le tableau est commenté au moment du regroupement. Les enfants ayant terminé une activité dans les coins jeux, le montrent au groupe et expliquent leur démarche.

Une certitude : c'est à chacun d'adapter ce fonctionnement à sa propre classe, à son effectif, aux contraintes matérielles et (ou) horaires de l'école, à ses convictions. Mais aussi surtout aux projets, aux objectifs aux profils des élèves.